

61

**Allocution du Ministre de l'Environnement et de
l'Assainissement du Mali à la plénière de la
COP17/CM7 sur le changement climatique**

Durban, le 7 décembre 2011

- **Madame la Présidente ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Distingués invités**
- **Mesdames et Messieurs.**

Je commence mon propos devant cette auguste assemblée en évoquant la mémoire d'un valeureux fils de l'Afrique, j'ai nommé feu Mama Konaté, arraché cruellement à l'affection de nous tous il y a moins d'un mois.

Mama Konaté était le Directeur national de la Météorologie du Mali. Il était aussi le Point Focal Changement climatique du Mali et présidait l'Organe Subsidaire des Conseils Scientifiques et Technologiques.

Dieu le Tout-Puissant et Miséricordieux a décidé que ce pilier des négociations sur le climat n'assisterait pas à la Conférence de l'Afrique.

Le vibrant hommage rendu en sa mémoire au cours de la cérémonie solennelle d'ouverture de cette Conférence, constitue une marque d'attention et de compassion qui a fait chaud au cœur de tous les Maliens.

Au nom donc du Président de la République du Mali Son Excellence Monsieur Amadou Toumani Touré et de l'ensemble du peuple malien, je vous remercie tous du fond du cœur pour

toute la considération dont a fait l'objet notre défunt compatriote.

Madame la Présidente

Je tiens à vous féliciter pour votre brillante élection pour conduire les travaux de cette 17^e Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques, ainsi que ceux de la 7^e Session de la Réunion des Parties au Protocole de Kyoto.

Je ne saurais manquer au devoir de remercier les autorités et le peuple d'Afrique du Sud pour l'accueil chaleureux et les excellentes facilités mises à la disposition des participants à cette importante Conférence.

Madame la Présidente ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

Mon pays, le Mali est situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest et appartient au Groupe des Pays les Moins Avancés (PMA). A ce titre, il est très vulnérable aux changements climatiques et sa capacité d'adaptation reste extrêmement faible.

Nous appartenons donc au groupe des pays qui souffrent déjà de façon dramatique des conséquences des phénomènes météorologiques extrêmes devenus de plus en plus fréquents.

Madame la Présidente ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

Aussi, vous le savez tous, le problème des changements climatiques dépasse les frontières nationales. Aucun Etat n'a les moyens de protéger à lui seul l'environnement mondial. Seule une action internationale concertée et coordonnée entre les Etats pourrait venir à bout de ce fléau.

Continuons donc à nous donner la main ! Agissons de concert ! C'est la seule voie de salut pour l'humanité. L'inaction en la matière ne fera qu'empirer une situation déjà inquiétante.

Faute de nouvelles mesures pour réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre, la température moyenne de notre planète s'élèvera très probablement de plus de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle.

Cette augmentation de température de 2°C se traduirait au Mali par une baisse de rendement des cultures céréalières de plus de 15% et la famine pour environ 44% de la population, ce qui accentuera l'exode rural et les conflits.

A partir du seuil de 2°C d'augmentation de la température, les conséquences pourraient être irréversibles, voire catastrophiques pour les milieux naturels et pour nos économies.

Les pays sahéliens dont le Mali connaissent bien ce genre de situation d'irréversibilité.

Les dernières grandes sécheresses des décennies 1970 et 1980 au Sahel ont agressé les écosystèmes à un point tel que la reconstitution des milieux naturels n'est plus possible. Et pour ne rien arranger, l'ensablement s'est généralisé, menaçant nos cours d'eau.

Madame la Présidente ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

Pour toutes ces raisons, mon pays a fondé beaucoup d'espoir sur l'adoption de la Feuille de Route de BALI qui a clairement balisé le chemin à deux voies séparées afin de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 avec une température moyenne en dessous de 2°C.

Dans l'attente de la solidarité internationale, le Mali ne reste pas les bras croisés. Ainsi, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Feuille de Route de BALI, le Mali a développé plusieurs actions à savoir :

- L'élaboration de la Politique Nationale sur le Changement climatique ;
- La création et la mise en place d'un Comité National Changement climatique ;

- La création d'une Agence de l'Environnement et du Développement durable ;
- La création d'un Conseil National de l'Environnement ;
- L'élaboration d'une Stratégie Nationale Economie Verte ;
- La constitution d'un portefeuille de projets Fast Start ;
- La mise en place d'un Fonds climat du Mali dont le lancement a eu lieu hier, ici même à Durban en marge de la Conférence des Parties.

Madame la Présidente ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

Le Mali qui appartient au continent le plus vulnérable aux changements climatiques, attend de la présente Conférence des résultats majeurs. Je veux citer à ce propos :

- Le maintien du Protocole de Kyoto avec une deuxième période d'engagement en évitant un gap entre les deux périodes ;
- L'opérationnalisation d'un Fonds vert sur le climat ;
- L'adoption d'un instrument juridique contraignant prenant en compte la Feuille de Route de BALI ;
- L'opérationnalisation du financement à démarrage rapide (fast start funding) ;

- La mise en place d'un nouveau mécanisme financier placé sous la tutelle de la Conférence des Parties.

La délégation malienne estime que ces résultats peuvent être atteints dans le cadre des mandats juridiques du Plan d'Action de BALI conférés par la Convention et l'Article 3.9 du Protocole de Kyoto.

Cette position du Mali est aussi celle de l'Afrique toute entière. En effet, sous l'impulsion de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) présidée par le Mali depuis 2010, et sous la direction du Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur les changements climatiques (CHAOS), notre continent a décidé de présenter une position commune qui a été consolidée lors de la 4^e Session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, tenue à Bamako en septembre dernier.

Aussi, en ma qualité de président de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, je peux assurer l'Afrique du Sud du soutien sans faille de tout le continent pour la réussite de cette Conférence.

Madame la Présidente ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

L'adage dit qu'il n'est pas de vent favorable pour un navire qui ne sait pas où il va. Tel n'est assurément pas le cas de notre Conférence. Nous connaissons notre destination qui n'est autre qu'un Accord pouvant éviter à notre planète les périls qui sont déjà à nos portes.

Avec vous au gouvernail, Madame la Présidente, je suis convaincu que le navire de cette Conférence arrivera à bon port pour le grand bonheur de l'humanité toute entière.

Je vous remercie de votre aimable attention !